

AUX CONTRIBUABLES DE LA VILLE DE MACAMIC

AVIS PUBLIC

Est donné par la soussignée, secrétaire-trésorière adjointe de la Ville de Macamic, qu'une séance extraordinaire sera tenue le 8 janvier 2018, à 18 h 30, à la salle communautaire du secteur Colombourg. Les points suivants seront acceptés :

1. Adoption des prévisions budgétaires 2018 de la Ville de Macamic;
2. Adoption du programme triennal d'immobilisations 2018-2019-2020 ;
3. Adoption des règlements pour déterminer les taux de taxes, les tarifs et les compensations pour l'année 2018 ;

Les délibérations et la période de questions lors de cette séance porteront exclusivement sur le budget.

Donné à Macamic ce 22 décembre 2017.

Joëlle Rancourt
Secrétaire-trésorière adjointe